



Achat terrain création ZAD

Par **yolene**, le **25/07/2014 à 13:59**

Bonjour,
La mairie me propose d'acheter mon terrain ainsi que d'autres situés à proximité, je ne désire pas le vendre, ce terrain a l'électricité, l'eau, le téléphone & il est classé en zone agricole ?
Que puis-je faire ?
Merci pour votre réponse

Par **moisse**, le **26/07/2014 à 08:46**

Bonjour,
Soit vous acceptez, soit vous refusez.
La commune abandonne son projet, ou met en place une procédure d'expropriation.